

## La « Constitution Grévy »

Jules Grévy est le premier républicain à présider la République. En 1848, il s'était prononcé contre l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct. Trente ans plus tard, le 30 janvier 1879, députés et sénateurs envoient à l'Élysée cet ennemi déclaré du pouvoir personnel. Voici le message présidentiel qu'il fait lire aux députés, le 6 février 1879. La séance est présidée par Gambetta.

---

### M. de Marcère, ministre de l'intérieur.

J'ai l'honneur de donner lecture à la Chambre des députés du Message que M. le Président de la République adresse au Parlement :

« Messieurs les députés,

« L'Assemblée nationale, en m'élevant à la présidence de la République, m'a imposé de grands devoirs. Je m'appliquerai sans relâche à les accomplir, heureux si je puis, avec le concours sympathique du Sénat et de la Chambre des députés, ne pas rester au-dessous de ce que la France est en droit d'attendre de mes efforts et de mon dévouement. » *(Très bien ! très bien !)*

« Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire... » *(Très bien ! très bien ! à gauche et au centre)*, « je n'entrerai jamais en lutte contre la volonté nationale... » *(Bravos et applaudissements prolongés à gauche et au centre)*, « contre la volonté nationale exprimée par ses organes constitutionnels. » *(Nouveaux applaudissements.)*

« Dans les projets de loi qu'il présentera au vote des Chambres et dans les questions soulevées par l'initiative parlementaire, le Gouvernement s'inspirera des besoins réels, des vœux certains du pays, d'un esprit de progrès et d'apaisement ; il se préoccupera surtout du maintien de la tranquillité, de la sécurité, de la confiance, le plus ardent des vœux de la France, le plus impérieux de ses besoins. » *(Très bien ! très bien ! à gauche et au centre.)*

« Dans l'application des lois, qui donne à la politique générale son caractère et sa direction, il se pénétrera de la pensée qui les a dictées ; il sera libéral, juste pour tous, protecteur de tous les intérêts légitimes, défenseur résolu de ceux de l'État. » *(Applaudissements.)*

« Dans sa sollicitude pour les grandes institutions qui sont les colonnes de l'édifice social, il fera une large part à notre armée, dont l'honneur et les intérêts seront l'objet constant de ses plus chères préoccupations. » *(Nouveaux applaudissements.)*

« Tout en tenant un juste compte des droits acquis et des services rendus, aujourd'hui que les deux grands pouvoirs sont animés du même esprit, qui est celui de la France, il veillera à ce que la République soit servie par des fonctionnaires qui ne soient ni ses ennemis, ni ses détracteurs. » *(Vifs applaudissements à gauche et au centre)*

« Il continuera à entretenir et à développer les bons rapports qui existent entre la France et les puissances étrangères, et à contribuer ainsi à l'affermissement de la paix générale. » *(Très bien ! très bien !)*

« C'est par cette politique libérale et vraiment conservatrice que les grands pouvoirs de la République, toujours unis, toujours animés du même esprit, marchant toujours avec sagesse, feront porter ses fruits naturels au gouvernement que la France, instruite par ses malheurs, s'est donné comme le seul qui puisse assurer son repos et travailler utilement au développement de sa prospérité, de sa force et de sa grandeur. » *(Applaudissements prolongés.)*

